

Annonce légale

PUBLICATION 28/03/2025

RÉFÉRENCE L25622162

SUPPORT mesinfos.fr/nouvellespublications

DEPARTEMENT 13-Bouches-du-Rhône

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MARSEILLE

9ème Chambre

Le Tribunal, par jugement du 25 mars 2025, a prononcé la résolution du plan de redressement de : Agnès DE CAMPOU épouse CHAREYRE, orthophoniste, siren 343 675 369, demeurant 180 avenue du 19 Mars 1962 - Résidence la Treille d'Azur 13400 Aubagne. Les créances non soumises au plan doivent être déclarées auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication de ce jugement au B.O.D.A.C.C. (Art. L.626-27 du Code de Commerce)



Lien de publication

annonces.mesinfos.fr/annonce/2da208c2785910ac043d6a955234d925567342ad